

Investissez dans la PIERRE



Balisage, entretien, sauvegarde
des sentiers de Grande Randonnée

FAITES UN DON
sur mongr.fr



MOUSSE SPORTS & EQUIPEMENT - 50000 NANTES



GR[®]
34

GR[®] 34 d'Auray à Vannes

Le golfe du Morbihan - Rive nord

4 jours

66 km

DÉPART
Auray

ARRIVÉE
Vannes

JOUR 1 : D'Auray à Baden

17,5 km 4 h 35

- 1 Au pont de pierre, à l'entrée de Saint-Goustan, longer la rivière d'Auray à droite sur 600 m, puis gravir à gauche le chemin de Rolland. Tourner à droite, puis à gauche et prendre la rue en bordure du cimetière à droite. Bifurquer sur le chemin de Kerdroguen à droite, puis emprunter la D 101 à droite pour passer sous le pont de la N 165. Tourner à droite. Prendre le chemin à gauche, passer le château d'eau, couper la route et tourner à gauche pour rejoindre la D 101.
- 2 Traverser la D 101 vers la droite pour emprunter le chemin. À la route, prendre à droite et atteindre la chapelle de Sainte-Avoye. Descendre à la rivière du Bono, longer la rive jusqu'au pont suspendu et gagner Bono.
- 3 À Bono, contourner le port. Poursuivre le long de la côte sur 500 m. Monter à gauche vers Kernourz et retrouver la côte au tumulus du Rocher. Le chemin côtier contourne l'anse de Kerdréan et continue jusqu'au golf de Baden. Emprunter la route et, dans le virage, prendre à droite le sentier côtier, puis gagner le port du Parün.
- 4 Au carrefour, monter à gauche et passer tout droit le croisement du Parün. Prendre la route à gauche, la route à droite puis bifurquer sur la route de gauche pour gagner Mériadec.

JOUR 2 : De Baden à Port Blanc

17 km 4 h 25 

- 5** Partir sur la route à droite vers le sud. Au moulin de Baden, suivre le sentier côtier qui mène à la digue de l'étang de Toulvern, puis aux Sept-Îles. Il continue et se prolonge par une route qui rejoint Locmiquel. Traverser le hameau, reprendre le sentier côtier qui conduit au port de Larmor-Baden.
 > Embarcadère pour la visite du tumulus de Gavrinis.
- 6** Contourner le port de Larmor-Baden. Poursuivre au sud-est jusqu'au gué de l'île Berder (*hébergement possible au Centre Loisirs Vacances Tourisme*).
> À marée basse uniquement, possibilité de faire le tour de l'île Berder (2,7 km).
- 7** Monter la rue du Drenez ; 500 m plus loin, tourner à droite, rejoindre et suivre le sentier côtier, puis emprunter l'étroit sentier pour remonter sur le plateau. Suivre à droite le chemin de Pen en Toul et redescendre à gauche sur la D 316. Franchir le marais de Pen en Toul (réserve naturelle) par la passerelle en bois. Dans le virage, emprunter à gauche le chemin de terre qui longe le marais. 300 m plus loin, prendre le chemin qui mène au hameau de Locqueitas puis une route à gauche qui mène à Bocoan. Couper ensuite la D 316 et, par le chemin en face un peu décalé à droite, gagner la plage. Longer le bord de mer à gauche sur 20 m, tourner à gauche et parcourir la route à droite. Elle mène à Toulindac. Dépasser le hameau de 150 m. Descendre à droite sur le sentier côtier. Il gagne Port-Blanc.

JOUR 3 : De Port Blanc à Arradon

12 km 2 h 50 

-  > Embarcadère pour l'île aux Moines.
- 8** À Port-Blanc, continuer sur le sentier côtier qui longe l'anse du Moustran jusqu'à Bois-Bas. Traverser la route. Plus loin, emprunter une route sur la droite puis descendre dans le sentier. Au Moulin du Pont, aller à droite puis longer le sentier jusqu'au Moulin de Pomper. Suivre à droite le sentier côtier jusqu'au Moustoir.
- 9** Remonter vers le Moustoir et tourner deux fois à droite. Descendre vers le sentier côtier. Gagner Gréo, puis Quirion, Pen er Men et Kerat.
- 10** Atteindre la pointe d'Arradon, utiliser le sentier sur la côte sud et gagner le port d'Arradon. Monter la rue en direction du centre et revenir au carrefour de Kerat.

JOUR 4 : D'Arradon à Vannes

19,5 km 4 h 50

10 Au second carrefour, prendre à droite une rue qui mène à la côte. Suivre le sentier côtier jusqu'à la pointe de Penboc'h. Revenir vers l'intérieur, passer le camping de Penboc'h et gagner Benalo. Partir à droite sur la route. Passer Roguedas. Atteindre Haliguen.

11 Aller à droite sur 100 m, puis emprunter à droite une route qui rejoint la côte. Utiliser le sentier côtier. À son extrémité, suivre la route à droite, passer la Chesnaie et gagner le pont du Vincin.

12 Passer le pont du Vincin. Au giratoire, tourner à droite dans la rue de Campen puis prendre à droite la rue du Moulin-de-Campen sur 200 m. Obliquer à gauche dans un chemin qui mène à Bernus. Passer le lotissement, puis aller deux fois à droite. Emprunter à droite le chemin côtier qui conduit le long du Vincin à Conleau.

> Un parcours piétonnier de 2 km permet de faire le tour de l'ancienne île, rattachée au continent par une digue. À l'extrémité sud de l'île : embarcadère pour Bararac'h et l'île d'Arz (desserte toute l'année).

13 Traverser la rue. Suivre le chemin côtier qui passe la pointe des Émigrés, le parc du Golfe (travaux du souterrain en cours) et rejoint la place Gambetta à Vannes. **14**

Infos pratiques



• Office de tourisme proposant des hébergements quai Eric-Tabarly, 56000 Vannes, 02 97 47 24 34, www.tourisme-vannes.com.



• Comité départemental de la randonnée pédestre du Morbihan : Maison du Sport - CDOS, 8 impasse Surcouf, 56450 Theix, 02 97 40 85 88, morbihan@frandonnee.fr.



